



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 août 2020

Rentrée 2020 : des questionnements face aux risques du métier

L'Autonome de Solidarité Laïque (L'ASL) et ses délégations départementales accompagnent chaque année les personnels d'éducation pour les informer et les protéger contre les risques liés à l'exercice de leur métier. Présente dans tous les départements, L'ASL regroupe plus de 475 000 adhérents, soit la moitié des personnels de l'éducation en France, et traite chaque année plus de 10 000 dossiers concernant des conflits impliquant des enseignants du 1er et 2nd degrés, directeurs d'écoles, chefs d'établissements et autres personnels présents dans l'environnement scolaire.

A quelques jours de la rentrée scolaire, dans un contexte particulier de crise sanitaire qui a bouleversé les pratiques et les relations, notamment entre les parents et les enseignants, L'ASL a souhaité rappeler les nombreuses inquiétudes qui continuent de secouer l'ensemble des personnels, enseignants et non enseignants.

Au-delà des situations qui d'ordinaire peuvent se tendre, des risques déjà connus, issus de dysfonctionnements ou difficultés relationnelles, que ce soit entre collègues ou avec les parents, cette période de confusion conduit les personnels à interroger, de manière plus systématique, les équipes de L'ASL, sur nombre de leurs pratiques mais également sur des questions de droits et de responsabilités.

Comme l'a démontré le dernier [Baromètre du climat scolaire et des relations dans les établissements](#) (paru juin 2020) de l'association, le nombre de dossiers de renseignements juridiques personnalisés ouverts par les adhérents, a connu une hausse continue de 23% depuis 3 ans, sans que la crise sanitaire ne marque de coup d'arrêt. Ces dossiers consistent en des actions d'accompagnement de proximité, allant du conseil relatif à l'appropriation de la réglementation, à la posture en cas de difficultés relationnelles.

L'augmentation de ces derniers résulte d'un climat de plus en plus tendu au quotidien et d'incompréhensions qui deviennent plus fortes au sein des établissements. Cela traduit certainement aussi, pour les enseignants et, plus généralement, pour tous les personnels d'éducation, un certain mal-être, un manque de connaissances, un besoin d'être rassurés quant à leurs postures et à leurs actes sur tout ce qui touche à la classe et aux relations avec les parents.

Pour répondre à ces nombreux questionnements et accompagner au mieux tous les personnels d'éducation qu'ils soient enseignants, chefs d'établissement, ATSEM, éducateurs, infirmiers scolaires... face aux différents risques du métier, L'ASL met à leur disposition de nombreux outils pour leur apporter les réponses les plus pertinentes. L'ASL se tient aux côtés de tous ses adhérents pour leur prodiguer conseils, expertises juridiques et informations leur permettant de mieux affronter les situations problématiques et conflictuelles qu'ils peuvent rencontrer dans le cadre du fonctionnement quotidien de l'école.

À propos de l'Autonome de Solidarité Laïque (L'ASL)

Nées aux côtés de l'école de la République, l'Autonome de Solidarité Laïque et ses 98 délégations départementales agissent depuis plus d'un siècle pour protéger les personnels de l'éducation et prévenir les risques de leurs métiers.

Pour L'ASL, la prévention est la première des protections. Elle propose une offre de formation sur l'environnement juridique des métiers de l'éducation qu'elle dispense aux personnels d'éducation en formation initiale et continue (près de 10 000 personnels formés chaque année).

Sa mission est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale.

Forte de son expertise, elle partage, depuis 2008, la protection des enseignants et non-enseignants avec la MAIF dans le cadre de l'Offre Métiers de l'Éducation choisie par un personnel de l'éducation sur deux.

CONTACT PRESSE

Cihem GHARBI

01 83 75 65 15 - 06 10 71 14 15

c.gharbi@unicorp.fr